

## BILAN DE COMPÉTENCES

Vous voulez faire le point sur votre carrière ?  
Vous vous interrogez sur vos compétences au travail ?



Valoriser votre parcours professionnel – Réussir votre projet de transition professionnelle  
– Explorer un projet d'évolution de carrière – Donner un nouveau sens à votre vie professionnelle

### APTITUDES COMPÉTENCES

- Être capable de lister ses compétences et savoir-faire
- Prendre du recul sur sa situation professionnelle ou la conforter
- Réfléchir à ses envies et son avenir
- Capacité à accepter ses forces et ses faiblesses
- Aptitude à se découvrir de nouveaux intérêts

### Cadre légal et réglementaire

- Cette prestation est régie par la loi, Articles R.6233-32, 33, 35 à 39, R6322-56 à 60 du Code du Travail
- Eligible au CPF
- Si réalisé pendant le temps de travail, nécessité de demander l'accord de l'employeur
- Etablissement d'une convention tripartite signée par le salarié, l'employeur et l'OMI

### FINANCEMENT

#### Délai de 1 à 3 mois

- Compte Personnel de Formation
- Plan de développement des compétences de la structure

### MODALITÉS PRATIQUES

- Délai d'accès : après votre premier contact du siège OMI au 04 42 52 30 09, vous êtes recontacté en 24h et un premier rendez-vous vous est proposé dans les 7 jours suivants. Cet entretien est sans engagement et permet de valider la demande de bilan
- 11 agences en région SUD
- Durée maximum prestation : 24h

### ACCESSIBILITÉ

- Accès transport en commun



- Accès PMR
- Prestation adaptée

PLUS D'INFORMATION ? Contactez l'OMI

| 04 42 52 30 09 | [omi@formationmetier.fr](mailto:omi@formationmetier.fr) |

## Bilan de compétences



### ORGANISATION GENERALE

16 h à 18h de face à face

6 à 8h de tests, recherches documentaires, rencontres avec des professionnels, démarches personnelles nécessaires au travail de bilan

Possibilité de réaliser toute ou partie de la prestation en distanciel



### DÉROULEMENT

#### Phase préliminaire

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Définition et analyse de la nature des besoins
- Information des conditions de déroulement du bilan ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

#### Phase d'investigation

- Analyse des motivations et intérêts professionnels (possibilité de passer le test SOSIE 2<sup>ème</sup> génération)
- Indentification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Détermination des possibilités d'évolutions professionnelles

#### Phase

- Synthèse de l'ensemble de la phase d'investigation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant un projet de formation
- Etablissement des principales étapes de la mise en œuvre du projet



### VALIDATION DU PROJET

**NOS AGENCES** • Aix / Martigues / Vitrolles / Marseille 11<sup>ème</sup> / Marseille 13<sup>ème</sup> / La Ciotat / Aubagne / Salon / Pertuis / Manosque

**NOS EQUIPES** Une équipe de 20 conseillers disposant d'une expérience confirmée en orientation, création d'entreprise, emploi, VAE, coaching vous accueille dans 10 agences. Accessibilité « tous handicaps » (*réseau de partenaires mobilisables en appui*)

Taux de satisfaction

2020  
100%

2019  
100%

2018  
100%

PLUS D'INFORMATION ? Contactez l'OMI

| 04 42 52 30 09 | [omi@formationmetier.fr](mailto:omi@formationmetier.fr) |